

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à l'avenir du RSCA.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

« Ces dernières années les changements de stratégie opérées par le RSCA en vue de construire un stade agrandi et modernisé en faveur de son équipe a participé à l'un des plus importants fiascos sportivo-urbanistique de notre Région. Nous nous souviendrons tous que, suite à un accord cadre engrangé en 2010 avec la commune d'Anderlecht, le club avait déposé en septembre 2012 une demande de permis d'urbanisme et d'environnement. Suite à divers blocages dans les procédures provenant de la Région, cette dernière dévoila en 2013 son ambition de faire du RSCA son équipe « fanion » pour occuper le futur Stade National situé sur le parking C à Grimbergen. Malgré les revirements opérés par le RSCA, le précédent Collège a décidé début 2017 – et suite aux difficultés d'aboutissement du projet d'Eurostadium – de confirmer son acceptation d'un agrandissement à 30.000 places du stade dans son implantation actuelle. Pour autant, cette option ne fut jamais matérialisée.

Prenant conscience de la nécessité de faire face à tous les scénarios dans un contexte flou aux impacts nombreux pour notre commune, le précédent Collège a piloté une étude de faisabilité présentant trois possibilités d'évolution pour les installations actuelles du RSCA (parkings y compris). Cette étude prospective largement soutenue et reconnue pour sa qualité proposait une solution d'agrandissement favorable aux vues urbanistiques de la commune et deux solutions de reconversion en cas de départ du RSCA de ses installations de la rue Théo Verbeeck. Depuis lors, la direction du RSCA a profondément changé. L'actuel Président et propriétaire du club s'est borné à relancer médiatiquement une idée déjà plusieurs fois évoquée par le passé et récusée à chaque fois : la construction d'un stade à Neerpede. Suite à cette malheureuse déclaration et à l'enterrement officiel de l'option du déménagement au sein du défunt projet d'Eurostadium, force est de constater que bien peu de choses ont filtré quant aux vues du nouveau Président du RSCA.

Certes, d'aucuns liaient ce relatif mutisme au contexte des élections communales. Toujours est-il qu'à l'heure actuelle, il devient difficile de se satisfaire d'une absence de réponse quant aux objectifs du RSCA à l'égard de l'avenir de ses infrastructures anderlechtoises.

Ainsi, Monsieur le Bourgmestre, pouvez-vous nous faire le point sur les contacts que vous aurez eu inmanquablement avec la direction du Club quant à leurs objectifs pour l'avenir ?

Pouvez-vous nous confirmer que l'actuel Collège s'oppose unanimement à l'option visant à construire un stade à Neerpede ?

D'autre part, l'étude de faisabilité élaboré par la commune en 2017, est-elle toujours un élément de référence pour d'éventuelles discussions entre le Collège et le RSCA ?

L'option d'un agrandissement limité à 30.000 places sur l'emplacement actuel est-elle considérée comme une option acceptable pour le Collège ? Existe-t-il d'autres options à l'étude, comme par exemple, celle déjà ancienne d'une éventuelle implantation en zone industrielle ?

Bref, Monsieur le Bourgmestre, nous souhaitons, d'un part, que vous nous précisiez les

positions de l'actuelle majorité sur ce dossier important et particulièrement compliqué, et d'autre, les actions menées ou à venir en vue d'éclaircir les ambitions de l'actuelle direction du RSCA. »

Monsieur le Bourgmestre-Président dit ne plus avoir aucun contact avec la direction du club depuis le mois d'août. Ensuite, il y a une vision cohérente au niveau du Collège : il s'oppose à l'option visant à construire un stade à Neerpede. Il a réagi en juillet lors de la législature précédente à ce sujet et n'a pas changé d'avis par rapport à cela. Ce projet est totalement exclu à Neerpede. Concernant l'étude de faisabilité, il n'y a pas de changement à ce niveau là. L'option d'un agrandissement limité à 30.000 places ou un peu plus sur l'emplacement actuel est toujours considéré comme une option acceptable par le Collège. En zone industrielle, il y a eu une opportunité avec le bâtiment Bpost, immédiatement signalé au sporting mais c'était pour eux trop cher et trop petit. Il pense qu'il y a encore un endroit où on pourrait mettre un stade dans la zone industrielle mais il garde ça pour lui, et pense que pour le moment, vu ce qui se passe dans la presse, le sporting a d'autres chats à fouetter. La situation financière n'est pas particulièrement rose. Il ne pense pas que ce soit le moment de les interroger sur leurs projets ; la réponse sera sûrement qu'il n'y en a pas.

G. VAN GOIDSENHOVEN prend acte de cette situation. Il se réjouit que sur Neerpede, il n'y ait pas eu de changement, que l'option d'agrandissement limité, bien que combattu par le groupe ECOLO-GROEN en d'autres temps, finalement semble être une solution jugée acceptable. Il est vrai que, pour l'instant, le RSCA ne va pas bien. Il n'en reste pas moins vrai que M. le Bourgmestre sait comment vont les choses, c'est-à-dire rapidement. Il ne faudrait pas que les choses échappent à la Commune, comme lorsque la Région a essayé d'imposer ses vues en essayant de convaincre le RSCA d'aller dans son stade national. Il se peut qu'on se retrouve devant d'autres contingences même si aujourd'hui le déménagement ou le futur de l'infrastructure n'est manifestement pas la préoccupation première. Il croit que cette question s'impose et s'imposera à l'actuelle majorité. Cela doit donc ne pas être perdu de vue. Il pense qu'à un moment l'actuelle majorité sera obligée de reprendre ce dossier en main.